

Atelier virtuel

« Accès aux soins dans le pays voisin (France/ Allemagne) » dédié aux personnes assurées dans leur pays de résidence

Mardi 02 juillet 2024 de 12h30 à 14h00

Atelier sous la forme d'une présentation interactive permettant aux expert·e·s présent·e·s, après réponse des participant·e·s, de donner les informations les plus importantes sur l'accès aux soins dans le pays voisin. **Cet atelier s'adresse aux personnes non-travailleurs·euses frontaliers·ières et à celles n'ayant plus / perdant prochainement ce statut du fait de la retraite ou du chômage.**

- Dans quels cas puis-je utiliser ma carte européenne d'assurance maladie dans le pays voisin ?
- En cas de traitement dans le pays voisin, ai-je besoin d'une autorisation préalable de ma caisse d'assurance maladie ?
- Dans quels cas devrai-je faire l'avance des frais ?
- Mes frais seront-ils intégralement pris en charge ?
- Qu'en est-il en cas d'urgences à proximité de la frontière ?



Inscription :



<https://survey.lam.apoll.de/online-workshop-atelier-virtuel-02.07.2024>

Infos pratiques :

Traduction simultanée
Gratuit et ouvert à tous
Inscription obligatoire
Clôture des inscriptions :
26/06/2024

Pour plus d'informations :

INFOBEST Vogelgrun/Breisach
F : 03 89 72 04 63
D : 07667 / 832 99
vogelgrun-breisach@infobest.eu
www.infobest.eu

Organisé en collaboration avec :